

L'Isle-Jourdain. Une formation sur les violences au sein du couple



Le CIDFF a dispensé une formation sur les violences au sein du couple.DDM Y.S.

Publié le 23/06/2022 à 05:12

l'essentiel Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Gers (CIDFF) a donné une formation à la mairie de L'Isle-Jourdain sur les violences au sein du couple.

La formation à laquelle ont assisté des professionnels susceptibles de recevoir des victimes de violences était encadrée une juriste du centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF 32), une conseillère ESF et une stagiaire du centre social de la Ténareze, une psychologue du CIDFF 32, une accompagnatrice socio-professionnelle de Gers Ressourcerie, une coordinatrice et une socio-esthéticienne de l'association Sésame, un chef de police d'Eauze, une intervenante en Espace Rencontre du CIDFF 32, un correspondant des violences intra-familial du groupement de la gendarmerie, une sage-femme d'Auch, une animatrice de pôle parentalité de CLAS.

La formation présentait plusieurs volets : psychologique, juridique, et accueil des victimes. Le tout ayant pour objectif d'optimiser les compétences pour l'accueil, l'information et l'orientation des victimes de violences au sein du couple.

Pour comprendre objectivement le phénomène des violences conjugales, plusieurs points sont à connaître afin d'accueillir, d'écouter et de comprendre au mieux les victimes de violences conjugales. Il est indispensable de connaître les différentes notions de violences, de pouvoir en distinguer ses formes, de distinguer les conflits au sein du couple des violences conjugales pour avoir une analyse la plus juste possible. Il faut pareillement être en mesure de comprendre le vécu et l'impact que la violence peut entraîner : les violences ont des conséquences sur le quotidien, sur le travail, sur les enfants... Il est également important de connaître les partenaires professionnels pour pouvoir orienter les victimes vers les bonnes personnes.

Quelques formes de violences au sein du couple : sexuelles (viol, agressions sexuelles), verbales (insultes), économiques et administratives (privation d'autonomie financière et des papiers d'identité), physiques (coups), cyber-violences. Les violences psychologiques, comme le harcèlement, sont toujours présentes.

Correspondant